



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



**Office of the President
of the General Assembly**
79th Session



Rapport de synthèse de l'Audition parlementaire aux Nations Unies 2025

Intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable : le financement, les institutions et la politique

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Bureau du Président de l'Assemblée générale au Siège de l'ONU

les 13 et 14 février 2025

Introduction

1. L'Audition parlementaire aux Nations Unies (ONU) 2025 a été organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Bureau du Président de l'Assemblée générale. Elle a réuni quelque 180 parlementaires de 60 pays.
2. L'Audition comprenait sept débats interactifs avec des groupes d'experts sur des sujets tels que le commerce international, la dette, la fiscalité, l'aide extérieure au développement et les investissements du secteur privé. Elle a permis aux parlementaires de partager leurs bonnes pratiques, de renforcer leur coopération et de contribuer aux négociations en cours, dans la perspective de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Séville (Espagne) du 30 juin au 3 juillet 2025.

Séance d'ouverture

3. **M. Philemon Yang**, Président de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a souhaité la bienvenue aux parlementaires. Il a indiqué qu'il ne reste que cinq ans et qu'il est donc urgent de financer et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a rappelé aux parlementaires qu'ils détiennent les pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle nécessaires pour traduire les engagements mondiaux en mesures concrètes. À l'approche de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, le moment est venu de mobiliser des fonds pour les objectifs de développement durable (ODD), de renforcer la coopération internationale, d'attirer les investissements privés, d'accroître la volonté politique et d'impliquer efficacement l'ensemble des parties prenantes. L'adoption du Pacte pour l'avenir en septembre 2024 a permis de dynamiser les efforts en vue de la réalisation des ODD, et les parlementaires ont été invités à promouvoir sa mise en œuvre.

4. La **Dr Tulia Ackson**, Présidente de l’UIP, a indiqué que l’UIP a aidé les parlements à traduire les ODD mondiaux en plans nationaux. Mais les progrès vers la réalisation de ces objectifs ont été freinés par les clivages politiques, le tumulte des relations internationales et le manque de volonté politique. Seul un tiers des parlements participe activement à l’élaboration des rapports nationaux d’avancement sur les ODD, et nombre de ces parlements ne disposent pas des structures nécessaires pour aligner leur programme législatif sur les ODD. Les parlementaires doivent intégrer les ODD dans les institutions gouvernementales et se concentrer sur le financement des ODD, dont le coût est estimé entre 2 500 et 4 000 milliards d’USD par an pour les cinq prochaines années. La Dr Ackson a souligné que, dans un monde où 20 % de la population consomme 80 % des ressources, il est possible de financer les ODD en répartissant équitablement les ressources. Elle a encouragé les parlementaires à faire passer le bien commun avant les intérêts politiques particuliers, à mobiliser leurs électeurs et à concentrer leurs efforts sur des recommandations réalisables pour s’assurer que personne n’est laissé de côté.
5. Les participants ont pris part à une enquête Mentimeter, dans laquelle ils ont pu exprimer leur point de vue sur des sujets tels que la nécessité de renforcer le multilatéralisme, de remédier aux inégalités de la dette mondiale et des systèmes fiscaux, et d’intégrer les ODD dans le processus budgétaire des parlements.

Groupes 1 et 2. L’enjeu fondamental des ODD : la mobilisation de la volonté politique ; Contrôle parlementaire des ODD : l’institutionnalisation inachevée

6. Les experts ont souligné que les ODD correspondent aux aspirations des populations, font progresser leurs droits et peuvent contribuer à rétablir la confiance dans les gouvernements. Ils ont établi un cadre audacieux pour relever les défis mondiaux tels que la pauvreté, la justice sociale et la dégradation de l’environnement, tout en favorisant la paix et la prospérité. Mais le principal obstacle à la réalisation des ODD demeure le manque de volonté politique, avec d’autres défis tels que l’isolationnisme croissant, le recul du multilatéralisme malgré la nature mondiale de la plupart des crises, et les contraintes financières. Avec seulement 17 % des ODD bien engagés au niveau mondial et une faible appropriation des ODD par les pays, les parlementaires doivent agir de toute urgence pour accélérer les progrès et consolider les engagements. Pour faire progresser les ODD, les experts ont recommandé d’utiliser les cadres existants, notamment le Pacte pour l’avenir.
7. On trouvera ci-après des exemples de structures parlementaires qui examinent les ODD et soutiennent les mécanismes d’information du public qui permettent de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs :

- i. En Ouzbékistan, les parlementaires participent régulièrement aux délégations et aux examens nationaux volontaires sur les ODD.
 - ii. La Côte d'Ivoire a connu ces dernières années une croissance qui s'explique en partie par l'intégration des ODD dans les plans de développement nationaux et par le renforcement des relations entre l'exécutif et le parlement.
 - iii. La Chambre des représentants d'Indonésie a mis au point un tableau de bord de suivi des ODD, qui peut être utilisé par les parlementaires et les électeurs pour suivre les progrès accomplis.
 - iv. Au Qatar, les parlementaires demandent régulièrement aux ministres de présenter des plans de développement durable et les citoyens peuvent faire des propositions.
8. Les experts ont souligné la nécessité de réformer l'architecture financière mondiale afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle. Il s'agit notamment de veiller à ce que les institutions telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale acheminent la majeure partie des fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire et à ce que les systèmes utilisés par les agences de notation ne soient pas contraignants pour les pays en développement. Une responsabilité historique mondiale doit être établie afin de prendre en compte le rôle des pays dans la crise climatique. Les taxes mondiales, par exemple les taxes sur l'aviation internationale, le transport maritime, les émissions de dioxyde de carbone et les transactions financières, doivent financer les biens mondiaux.

Les experts et les parlementaires ont formulé des recommandations pour renforcer la volonté politique et institutionnaliser les ODD en appliquant les mesures suivantes :

- a) accorder la priorité aux objectifs qui trouvent un écho auprès de la population de chaque pays et définir des objectifs concrets pouvant être atteints au cours d'un mandat électoral,
- b) œuvrer pour une répartition équitable des ressources,
- c) privilégier les politiques centrées sur les personnes, notamment celles axées sur l'éducation, la santé et les infrastructures de base,
- d) œuvrer pour la paix, la sécurité et la stabilité politique en tant que conditions essentielles du développement durable,
- e) mettre en place des structures parlementaires chargées d'examiner et de faire progresser les ODD et soutenir les mécanismes d'information du public qui permettent de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs,
- f) collaborer avec les autres parlementaires, les responsables gouvernementaux, les médias et les électeurs pour sensibiliser aux ODD et souligner leur importance,
- g) consolider le processus budgétaire en améliorant la transparence et en renforçant le contrôle des dépenses publiques.

Groupe 3. La coopération pour le développement et les ODD : tirer le meilleur parti de l'aide

9. Les experts ont indiqué que l'aide extérieure au développement est essentielle au financement des ODD et qu'elle peut constituer une bouée de sauvetage pour de nombreux pays en développement. L'aide extérieure au développement aide à mobiliser d'autres types de financement, comme les financements mixtes et les investissements privés. Elle peut attirer des ressources supplémentaires en améliorant le climat des affaires, en renforçant le recouvrement de l'impôt et en améliorant la gestion des finances publiques. Les gouvernements des pays donateurs doivent respecter leurs engagements en matière d'aide extérieure au développement envers les pays à faible revenu, et les parlementaires doivent également s'efforcer de réduire la dépendance à l'égard de l'aide étrangère. Certains experts ont encouragé la création d'une commission nationale indépendante chargée d'élaborer un nouveau plan d'aide fondé sur l'équité, l'inclusion et la justice.
10. Les experts ont indiqué que la montée de l'isolationnisme, des conflits et des tensions géopolitiques menace l'avenir de l'aide. D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les engagements en matière d'aide ne représentaient en 2023 que la moitié de l'engagement recommandé de 0,7 % du revenu national brut. Outre les ressources, il faut aussi accroître l'efficacité de l'aide, renforcer l'appropriation par les pays et améliorer la gestion des résultats. Les experts ont cité des exemples d'efficacité de l'aide, comme le retour sur investissement obtenu par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'environ 9 USD pour chaque USD investi, les 300 millions d'USD du Fonds d'investissement vert du Rwanda, qui a démarré avec 300 000 USD de capital de départ, et la création de 20 000 emplois pour les jeunes en République démocratique du Congo avec un investissement de 150 000 USD.

Les experts et les parlementaires ont formulé des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide en appliquant les mesures suivantes :

- a) mettre l'accent sur l'appropriation de l'aide par les pays et sur l'établissement de relations solides avec les partenaires locaux,
- b) garantir une aide transparente et axée sur les résultats,
- c) sensibiliser les électeurs, le secteur privé, la société civile et les médias à l'importance de l'aide,
- d) utiliser des outils tels que les incitations et les subventions pour promouvoir des projets à long terme qui privilégient le développement durable, la résilience climatique et les biens et services publics essentiels,
- e) utiliser en priorité les canaux d'aide multilatéraux qui sont généralement moins politisés et plus rentables que les canaux bilatéraux.

Groupe 4. Mobiliser des ressources nationales pour les ODD : les arguments en faveur des réformes fiscales

11. Les experts ont souligné que, pour accélérer les progrès dans la réalisation des ODD, il faut réformer les systèmes fiscaux nationaux et internationaux de manière à écarter les politiques qui aggravent les inégalités dans le monde. Les entreprises multinationales utilisent le transfert de bénéfices, la délocalisation, les paradis fiscaux et d'autres mécanismes pour éviter de payer des impôts, autant de mesures qui, d'après l'OCDE, représentent un manque à gagner de 240 milliards d'USD par an. Les parlementaires ont été encouragés à utiliser leur pouvoir de contrôle pour dénoncer l'évasion fiscale à grande échelle pratiquée par certaines entreprises. Par exemple, en 2023, la Commission des finances du Sénat des États-Unis a enquêté sur les pratiques fiscales des sociétés pharmaceutiques et a découvert qu'elles avaient déclaré jusqu'à 75 % de leurs revenus dans des filiales étrangères. Autre exemple cité : l'introduction récente de nouvelles exigences pays par pays, par l'UE et l'Australie, en vue d'améliorer la surveillance des stratégies de partage des bénéfices des entreprises.
12. Les experts ont indiqué que la plupart des systèmes fiscaux sont régressifs, qu'ils sont axés sur le travail plutôt que sur la richesse et qu'ils ne disposent pas de capacités d'application adéquates. Des réformes doivent être entreprises pour rendre les systèmes fiscaux plus justes et plus équitables, tout en augmentant les recettes nationales afin que les États puissent financer les biens publics. Les parlementaires ont été encouragés à adopter une approche mobilisant l'ensemble de la société. Par exemple, la Jamaïque a associé les entreprises et la société civile aux réformes fiscales destinées à éliminer les dépenses inutiles et à augmenter les recettes nationales. Les parlementaires ont été encouragés à s'inspirer des organisations, outils et instruments existants, notamment l'Action 13 de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies et l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières.

Les experts et les parlementaires ont formulé des recommandations visant à accroître les recettes fiscales et à rendre les systèmes fiscaux plus justes et plus équitables en appliquant les mesures suivantes :

- a) veiller à ce que les lois et politiques fiscales soient inclusives, transparentes et ouvertes,
- b) exiger davantage d'informations sur les véritables propriétaires des entités, notamment les trusts, les sociétés à responsabilité limitée et les bénéficiaires effectifs,
- c) adopter des lois et des politiques qui mettent l'accent sur la collecte de l'impôt auprès des personnes fortunées,
- d) réviser régulièrement la législation fiscale nationale et investir dans le renforcement des capacités des administrations fiscales locales,

- e) rechercher des mécanismes efficaces de taxation et d'audit des entreprises qui opèrent dans l'industrie extractive,
- f) promouvoir la clarté et la transparence dans les lois et les orientations fiscales, dissuader les entreprises de pratiquer l'évasion et la fraude fiscales, et améliorer le respect de la législation,
- g) utiliser le contrôle parlementaire pour dénoncer l'évasion fiscale à grande échelle pratiquée par certaines entreprises,
- h) partager des informations avec d'autres pays et coopérer sur les questions fiscales transfrontalières, notamment en ce qui concerne l'application de la législation,
- i) promouvoir l'application d'un impôt minimum mondial de 15 % pour les sociétés multinationales, une proposition de l'OCDE que plus de 140 pays se sont engagés à respecter,
- j) exiger davantage de transparence sur les stratégies de transfert de bénéfices utilisées par les entreprises multinationales afin de pouvoir enquêter efficacement sur ces entreprises et de les obliger à rendre des comptes,
- k) accroître la volonté politique – aux niveaux national et international – pour rendre les systèmes fiscaux davantage durables, inclusifs et axés sur les biens publics.

Groupe 5. La crise de la dette et les ODD : propositions de solutions durables

13. Les experts ont souligné que le monde connaît une crise de la dette, avec 3,3 milliards de personnes vivant dans des pays qui dépensent plus en paiements d'intérêts qu'en éducation ou en santé. Les parlementaires et les experts ont souligné la nécessité d'agir pour que l'architecture de la dette mondiale tienne davantage compte des besoins des populations et des vulnérabilités des pays à faible revenu.
14. Des principes plus stricts doivent être appliqués pour garantir des prêts et des emprunts responsables ainsi que la viabilité de la dette, en ajoutant par exemple des clauses relatives à la résilience climatique et des mécanismes permettant de résister aux chocs extérieurs. En l'absence de mécanisme ou de tribunal des faillites commun à tous les pays, les restructurations ont souvent lieu trop tard et prennent trop de temps, ce qui entraîne une augmentation des coûts et un alourdissement du fardeau de la dette. Les experts ont indiqué qu'il n'existe pas de moyen simple de coordonner les créanciers ou de déterminer ceux qui doivent être prioritaires, ce qui augmente les coûts et les retards. Un mécanisme de restructuration de la dette souveraine doit être établi de toute urgence afin de fixer des normes, de corriger les déséquilibres de pouvoir en faveur des créanciers et de simplifier les procédures. La dette doit servir de moteur pour transformer l'économie productive, plutôt que d'être un fardeau pour les pays en développement. On trouvera ci-après quelques exemples d'innovations financières :
 - i. l'accord de 750 millions d'USD entre la République dominicaine et la Banque mondiale pour des projets en matière de climat,

- ii. l'émission d'obligations vertes par le Qatar pour un montant de 2,5 milliards d'USD,
- iii. l'obligation de 2 milliards d'USD émise par la Banque africaine de développement pour des projets favorisant la durabilité,
- iv. l'accord du Portugal pour convertir la dette de Cabo Verde en investissements dans le domaine de l'environnement,

Les experts et les parlementaires ont formulé des recommandations visant à résoudre la crise de la dette en appliquant les mesures suivantes :

- a) évaluer les pratiques d'emprunt des pays, notamment le cadre juridique, les conditions, l'identité de leur homologue et la possibilité ou non de négocier avec lui,
- b) mettre à jour la législation nationale pour y inclure des questions telles que la restructuration et le règlement des différends,
- c) veiller à ce que la dette soit transparente et alignée sur les priorités nationales, et à ce qu'elle fasse l'objet d'un contrôle rigoureux,
- d) évaluer l'impact des emprunts pour s'assurer qu'ils sont utilisés comme prévu et pour mesurer leur bénéfice pour la société,
- e) veiller à ce que les pays ne compromettent pas leur pouvoir de décision et leur indépendance financière dans leurs relations avec les créanciers et les institutions de prêt,
- f) créer des services de gestion de la dette, indépendants des ministères des finances et des trésors publics, afin d'effectuer une analyse des coûts de gestion de la dette,
- g) plaider pour que le FMI et la Banque mondiale établissent des critères de prêt plus équitables pour les pays en développement et pour que les plans de restructuration tiennent compte de la capacité de paiement des pays,
- h) utiliser des outils de mesure économique autres que le produit intérieur brut, lequel s'inscrit dans une perspective à court terme et ne tient pas compte d'indicateurs essentiels tels que la durabilité et le bien-être des populations,
- i) engager rapidement une restructuration de la dette en cas de difficulté financière,
- j) envisager l'annulation de la dette, la conversion de la dette et d'autres moyens d'aider les pays en développement,
- k) aider à tirer parti de l'innovation financière, notamment le financement vert et d'autres formes de financement qui accordent la priorité aux personnes, au développement durable et à l'environnement,
- l) mettre l'accent sur la coopération régionale et soutenir les banques et institutions régionales de développement,
- m) renforcer le contrôle parlementaire sur les systèmes d'investissement public.

Groupe 6. Le commerce international au service des ODD : le défi de l'éradication de la pauvreté par le biais d'une croissance tirée par les exportations

15. Les experts ont indiqué qu'un petit nombre de pays développés dominent des secteurs entiers de l'économie mondiale et que les accords commerciaux manquent souvent de transparence et ne tiennent pas compte de l'avis des parlements, des citoyens et de la société civile. Le commerce international peut favoriser une croissance durable et la réduction de la pauvreté, mais il nécessite des règles multilatérales, des politiques nationales fortes et un renforcement des capacités. De nombreux pays en développement sont pris au piège d'exportations de produits de base de faible valeur qui limitent leur productivité et leur croissance. Le système commercial mondial doit être plus transparent et inclusif, et doit accorder la priorité aux droits de l'homme, à la durabilité et à l'environnement.

Les experts et les parlementaires ont formulé des recommandations en vue d'améliorer le commerce international en appliquant les mesures suivantes :

- a) plaider pour la transformation du système commercial mondial afin qu'il responsabilise les entreprises multinationales et incite au respect des droits des travailleurs,
- b) exiger que les négociations d'accords commerciaux et d'investissement menées par les gouvernements soient ouvertes et transparentes,
- c) auditer les accords commerciaux conclus par les gouvernements afin de déterminer s'ils profitent aux citoyens, s'ils contribuent au développement durable et s'ils ont été négociés de manière ouverte et inclusive, et sans corruption,
- d) réduire les barrières commerciales, comme les droits de douane imposés aux pays en développement,
- e) abandonner les anciens modèles fondés sur l'exploration et l'exploitation pour faire en sorte que les accords commerciaux privilégient les personnes et la planète,
- f) plaider pour la réforme de l'Organisation mondiale du commerce afin de la rendre plus inclusive et plus équitable par rapport aux besoins des pays en développement,
- g) mettre à profit les cadres existants, comme le Pacte pour l'avenir et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui appellent à l'instauration d'un système commercial transparent, équitable et inclusif qui privilégie la durabilité, l'équité et la résilience climatique,
- h) privilégier l'intégration régionale et réduire la pression liée au taux de change en effectuant les transactions dans les devises locales,
- i) utiliser des données fiables et une communication claire pour lutter contre la désinformation dans le domaine du commerce,
- j) investir dans le renforcement des capacités et promouvoir le transfert de connaissances et de technologies, ce qui nécessite d'investir dans le capital humain et les infrastructures.

Groupe 7. Investissements privés pour les ODD : le rôle des partenariats public-privé et de la finance internationale

16. Les experts ont indiqué que le déficit annuel de financement est estimé à 4 000 milliards d'USD pour les cinq prochaines années et que les investissements privés sont donc essentiels à la réalisation des ODD. Les accords tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris et le Pacte pour l'avenir ont mis en évidence la nécessité de mobiliser des financements privés et d'encourager les partenariats public-privé. De nombreux investisseurs adoptent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance en s'alignant progressivement sur les ODD, malgré les risques politiques présents dans certains pays. La mobilisation du secteur privé nécessite des directives claires, un environnement commercial favorable et de solides institutions de gouvernance. Les partenariats public-privé doivent être équitables, transparents et responsables, et les risques doivent être partagés entre les différents secteurs. Le Maroc a adopté une Charte de l'investissement qui offre des garanties aux investisseurs privés mais impose des obligations comme le respect des lois sur l'environnement. De son côté, l'Algérie a récemment adopté une législation qui vise à encourager les investissements privés.

Les experts et les parlementaires ont formulé des recommandations pour impliquer le secteur privé dans le développement durable en appliquant les mesures suivantes :

- a) privilégier et récompenser la qualité des investissements, et non uniquement la quantité,
- b) intégrer le travail décent, y compris la quantité et la qualité des emplois, et les normes du travail dans la mesure des résultats,
- c) appliquer les conventions et les lignes directrices existantes, telles que les *Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*, les *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises* et celles publiées par l'Organisation internationale du Travail,
- d) centrer la dimension humaine du développement économique sur les politiques de lutte contre la discrimination, le soutien aux salaires décents, la protection des droits des travailleurs et les investissements dans les emplois verts,
- e) concevoir des lois et des politiques claires et applicables pour réglementer l'extraction des ressources naturelles et prévenir la pollution et la dégradation de l'environnement,
- f) créer un environnement commercial favorable qui soit stable, prévisible et clair, et qui inclue l'état de droit, l'application des lois et un dialogue ouvert,
- g) travailler en étroite collaboration avec le monde des affaires au lieu de le considérer uniquement comme une source de financement,
- h) œuvrer main dans la main avec les parlementaires d'autres pays pour rehausser les normes et lutter contre la fragmentation qui incite les entreprises à s'installer là où les normes sont moins strictes,
- i) envisager la création d'organismes nationaux au sein du gouvernement pour contrôler les engagements pris par le secteur privé, plutôt que de se fier à des processus de déclaration volontaire ou d'audit externe, qui sont susceptibles de générer des conflits d'intérêts,

- j) garantir la disponibilité de données de haute qualité et ventilées selon différents indicateurs,
- k) renforcer la coopération avec l'ONU en rencontrant les coordonnateurs résidents et en explorant les possibilités de partenariat,
- l) mettre en place un secteur public solide et doté de pouvoirs, dans lequel les finances publiques restent le moteur du développement et fournissent des biens et des services publics,
- m) veiller à ce que les syndicats jouent un rôle actif dans la conception et le suivi des accords de financement.

Séance de clôture

La Dr Ackson a salué l'enthousiasme des parlementaires lors de l'audition et a exprimé sa gratitude quant à la participation du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et de plusieurs hauts fonctionnaires de l'ONU. Elle a réitéré que la plupart des conflits et des crises auxquels le monde est confronté sont d'origine humaine et peuvent être résolus, et que les ODD sont réalisables. Si la communauté internationale a levé 7 000 milliards d'USD pour faire face à la pandémie de COVID-19, un effort similaire peut être déployé en faveur du développement durable.

La Dr Ackson a noté que les participants avaient mis en lumière la nature interconnectée du financement des ODD, dont l'aide, les impôts, la dette, le commerce et les investissements privés. Elle a demandé aux parlementaires de faire pression pour plus de transparence, d'inclusion et de surveillance des systèmes financiers mondiaux et à veiller à ce que les politiques et les budgets soient centrés sur les personnes et axés sur le développement. La population se soucie des soins de santé, de l'éducation et de l'environnement et il appartient aux parlements de hiérarchiser, de financer et de mettre en œuvre les politiques pertinentes.

La Dr Ackson a encouragé les parlementaires à embrasser l'innovation et la créativité, à travailler en étroite collaboration avec l'ONU et à tirer parti du multilatéralisme pour rétablir l'équité, instaurer la confiance et relever les défis mondiaux.

Annexe : Liste des intervenants

Modérateur : M. Dan Dunsky, journaliste

Premier jour

Séance d'ouverture

M. Philémon Yang, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

Groupe 1. L'enjeu fondamental des ODD : la mobilisation de la volonté politique

Mme Nelly Mutti, Présidente de l'Assemblée nationale, Zambie

M. Guy Ryder, Secrétaire général adjoint aux politiques, ONU

M. Jeffrey Sachs, Président du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies

Groupe 2. Contrôle parlementaire des ODD : l'institutionnalisation inachevée

M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée nationale, Côte d'Ivoire

M. Ulugbek Lapasov, Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'ONU

Mme Marina Ponti, Directrice de la Campagne d'action pour les objectifs de développement durable des Nations Unies

Groupe 3. La coopération pour le développement et les ODD : tirer le meilleur parti de l'aide

M. Lok Bahadur Thapa, Représentant permanent du Népal auprès de l'ONU

Mme Susan Brown, Secrétaire générale adjointe et Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer, PNUD

Mme Nilima Gulrajani, Chercheuse principale, Équipe Développement et finances publiques, ODI Global

Groupe 4. Mobiliser des ressources nationales pour les ODD : les arguments en faveur des réformes fiscales

M. Navid Hanif, Secrétaire général adjoint au développement économique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

M. Ian Gary, Directeur de Financial Accountability and Corporate Transparency (FACT) et membre de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (Global Alliance for Tax Justice)

Mme Marlene Nembhand Parker, Commissaire générale adjointe, Division des services juridiques, et Conseillère fiscale en chef, Administration fiscale de la Jamaïque

Deuxième jour

Groupe 5. La crise de la dette et les ODD : propositions de solutions durables

Mme Shari Spiegel, Directrice du Bureau du financement du développement, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

M. Jason Rosario Braganza, Directeur exécutif, African Forum and Network on Debt and Development (AFRODAD)

Mme Jill Dauchy, Présidente-directrice générale, Potomac Group

Groupe 6. Le commerce international au service des ODD : le défi de l'éradication de la pauvreté par le biais d'une croissance tirée par les exportations

M. Thomas Schnoll, Observateur permanent de l'OCDE auprès de l'ONU

M. Juan Jose Martinez Badillo, Chef, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Bureau de New York

Mme Melinda St. Louis, Directrice, Public Citizen's Global Trade Watch

Groupe 7. Investissements privés pour les ODD : le rôle des partenariats public-privé et de la finance internationale

M. Hugo Carneiro, membre de l'Assemblée de la République du Portugal

Mme Norine Kennedy, Vice-Présidente principale, Stratégie mondiale et Affaires des Nations Unies, United States Council for International Business

Mme Rouguiatou Diallo, Chargée d'études économiques, Confédération syndicale internationale

Séance de clôture

Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP